



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

PAS DE CONFUSION !

La presse locale s'est faite l'écho d'une revendication de création d'une Chambre Consulaire des Associations et de l'Économie Sociale.

Surpris, nos adhérents nous ont aussitôt interrogé.

Nous leur avons confirmé que ce thème n'émane pas de notre mouvement.

Ils savent bien que personne, au sein de notre association, n'aurait pris l'initiative sans même les consulter, d'affirmer comme unanime, une position émanant d'un groupe d'individus ou d'associations. A leur demande, nous synthétisons ci-contre les questions légitimes qu'ils se posent sur ce qui s'apparente plus à un thème qui revient curieusement à la mode à l'approche de chaque pé-riode électorale.

Au risque de plagier un slogan bien connu, la position des acteurs locaux de l'Économie Sociale sur le sujet pourrait être :

**GROUP' PAS NOUS
SANS CONSULT' A NOUS**

RENSEIGNEMENTS

ET

ADHÉSIONS



02/62/94/77/25

UNE CHAMBRE CONSULAIRE DES ASSOCIATIONS ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ?

SEPT BONNES RAISONS DE S'INTERROGER

1) **La création d'une Chambre Consulaire relève du domaine législatif.** Si ce concept est mis en œuvre, il le sera pour toute la France. Quel est le sens d'une Chambre Consulaire des Associations uniquement pour la Réunion ? Il faut savoir que le principe de Chambre Consulaire fait l'objet de débats au sein du Comité National des CRES. Si, dans un futur plus ou moins proche, il était amené à se concrétiser, il paraît évident que cette réforme nationale concernerait aussi les DOM.

2) **Quelle est la représentativité des défenseurs de cette idée au niveau local ?** A notre connaissance, les acteurs de l'Économie Sociale (mutuelles coopératives, banques coopératives, mutuelles d'assurance...) n'ont pas été interrogés. En ce qui concerne le secteur associatif, aucune consultation transparente n'a été organisée, et le projet est loin de faire l'unanimité...

3) **Quel est le contenu réel du « projet » ?** Existe-t-il une étude de faisabilité, un document sérieux détaillant son coût, ses modalités de financement, les conséquences juridiques et financières que sa mise en œuvre entraînerait ? Ou bien est-ce une simple revendication exprimée par un groupe d'individus ou d'associations ?

4) **L'exemple des Chambres Consulaires déjà existantes est-il probant ?** Créer une nouvelle structure administrative : est-ce la solution aux difficultés que rencontrent les acteurs de l'Économie Sociale au quotidien ? Il est permis d'en douter...

5) **La diversité et la liberté font la richesse du secteur de l'Économie Sociale** dont les différentes familles s'organisent localement et nationalement sur la base du volontariat à travers leurs fédérations. Pourquoi vouloir leur imposer un moule unique ?



6) **Comment serait financé le fonctionnement de cette nouvelle structure administrative ?** Par des taxes imposées à ses assujettis ? Par des fonds publics ? Les deux ?

Dans tous les cas de figure, ce coût de structure s'imputerait, directement ou non, sur les fonds consacrés jusqu'à présent aux projets de terrain, au détriment de ceux-ci. Régulièrement confrontés aux demandes de subventions des Chambres Consulaires existantes, l'État et les collectivités sont-ils prêts à en financer une quatrième ?

7) **Comment assurer une représentativité juste des « familles » de l'Économie Sociale au sein de cette structure ?** Ne risque-t-elle pas de devenir un lieu de revendications catégorielles ? Les postes de dirigeants ne seront-ils pas des enjeux importants, susceptibles d'entraîner des querelles intestines à chaque élection ? Pire, certains n'y verront-ils pas des « tremplins » électoraux ?



L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR LE NET

Bientôt en ligne, le site de la CRES de la Réunion sur www.cres-reunion.com et le site de la Mutualité de la Réunion sur www.mutualite.net

CHAMBRE REGIONALE
DE L'ECONOMIE SOCIALE
DE LA REUNION

c/o Mutualité de la Réunion
14, Boulevard Doret
BP 340
97467 SAINT-DENIS CEDEX

Téléphone
02 62 94 77 25

Télécopie
02 62 94 77 01

Messagerie
thtecher@guetali.fr

Avec la participation de :



BON A SAVOIR

↳ Une nouvelle structure de l'Economie Sociale : la Société Coopérative d'Intérêt Collectif : créée par la loi du 17 juillet 2001, la SCIC peut vendre ses produits et services à des « non-associés », percevoir certaines subventions... Une perspective d'évolution pour les associations exerçant des activités économiques ?

↳ Un bénévole rémunéré (au-delà du remboursement de frais) n'est plus un bénévole :

La Croix Rouge Française l'a appris à ses dépens dans un arrêt de la Cour de Cassation du 29 janvier 2002 qui incite les dirigeants associatifs à la plus grande vigilance...

L'économie sociale forme ses cadres de demain...



Yannick AQUILIMEBA, porteur d'un projet d'atelier de production d'objets en bambou

La difficulté à trouver localement des porteurs de projets disposant de formation théorique et pratique est une réalité.

Les consultations régionales et locales menées ces deux dernières années ont bien montré qu'il s'agit là, aux dires des acteurs de terrain, de l'un des obstacles à l'émergence de projets innovants et fiables, et surtout à la pérennisation de certaines actions.

Les initiatives se multiplient pour y remédier.

L'Institut Régional du Travail Social et l'Université de la Réunion (IAE) ont ainsi uni leurs compétences pour permettre à 19 étudiants de préparer en deux ans le **Diplôme Universitaire de Gestion de Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire**.

Alternant cours théoriques, travaux de groupes et stages en entreprise ils sont d'ores et déjà porteurs, pour chacun d'entre eux d'un pré-projet qu'ils ont à cœur de peaufiner pendant leur formation.

Aménagements paysagers, artisanat, communication, services aux entreprises et aux particuliers, petite enfance, commerce équitable, NTIC... la multiplicité des domaines d'intervention sur lesquels ils ont porté leur choix témoigne de la richesse et de la diversité qu'exprime l'économie sociale.

Au-delà de la réussite à leur examen et de l'acquisition d'un savoir-faire précieux, il est clair que certains nourrissent un espoir supplémentaire : **concrétiser leur projet et créer ainsi leur propre emploi, et pourquoi pas beaucoup d'autres...**

Embarquez pour « La Course en solidaire 2002 »

La Mutualité Française marque cette année l'intérêt quelle porte au développement de projets locaux innovants touchant l'ensemble des acteurs de l'Economie Sociale. Elle se propose en effet de doter d'une bourse **d'un montant minimum de 1000 Euros** les lauréats du

concours « La Course en Solidaire ». Des projets seront primés à la Réunion.

Les jeunes de 16-28 ans peuvent concourir, directement ou par le biais de leur association, mutuelle...



Renseignements et retrait des dossiers :
Mutualité de la Réunion
Tél : 0262 94 77 00

Date limite de réception des projets :
15 septembre 2002

ERROR: undefined
OFFENDING COMMAND: pp_clip

STACK: